



MOUVEMENT CITOYEN

COMMUNIQUE DU 13 juin 2010

TOGO : TOUS MOBILISES LE 15 JUIN à 8 h 00 POUR DEFENDRE LA LIBERTE D'EXPRESSION POLITIQUE

Le mardi 15 juin 2010, le Tribunal de Première Instance de Lomé est appelé à se prononcer sur l'éventuelle dissolution à titre définitif du Parti Politique ORGANISATION POUR BATIR DANS L'UNION UN TOGO SOLIDAIRE (OBUTS). Pour la première fois dans l'histoire politique récente du Togo, la justice pourrait être amenée à prononcer la plus grave décision qui serait attentatoire à la liberté d'expression politique. Il s'agirait purement et simplement d'une décision inique sans fondement juridique. Nulle part au monde l'exclusion, la démission ou le décès d'un membre fondateur n'a mis fin et ne saurait mettre fin à l'existence d'un parti politique. Autrement c'est l'expression par excellence de l'arbitraire et de l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir existant !

Si contre le simple bon sens, le Tribunal en arrivait à la pire extrémité en prononçant la dissolution d'OBUTS, il s'agirait d'une manœuvre politicienne de plus, pour faire taire la voix de tous les démocrates qui au Togo, ont décidé d'exiger la vérité des urnes, au nom de l'un des principes élémentaires et fondamentaux de toute démocratie moderne : la liberté d'expression politique.

Les nombreux messages publics de soutien venant du Togo et de la diaspora, de la part des Partis politiques et associations de la société civile, donne la mesure de la prise de conscience générale sur la gravité d'une telle décision, et sur l'hypothèque qu'elle ferait peser sur l'avenir du processus démocratique à construire au Togo.

Au nom de tous les soutiens qui se sont exprimés, le CVU appelle à la mobilisation générale de toutes les filles et de tous les fils du Togo où qu'ils se trouvent. Il exhorte vivement l'ensemble des démocrates du Togo à se rendre massivement devant le Tribunal de Première Instance de Lomé le mardi 15 juin à 08 heures, dans le plus grand calme et avec détermination, pour exiger qu'OBUTS soit rétabli dans tous ses droits. Il exhorte aussi tous les démocrates de la Diaspora à manifester leur soutien, le même jour d'une manière visible par tout moyen à leur convenance, pour montrer à l'opinion internationale la duplicité du régime de Faure GNASSINGBE et l'absence de séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire au Togo.

En avant la Résistance citoyenne, et que Dieu bénisse le Togo !

RENDEZ-VOUS le 15 JUIN 2010

A 8 h 00

DEVANT LE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LOME

Le Coordinateur International Provisoire du CVU,
Dr Yves Ekoué AMAÏZO



Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever
BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo - Tél : + 228 226 93 41

Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org